



## Fuite d'eau sur un compteur

Par **loïcquesnel**, le **21/06/2010** à **18:25**

Bonjour,

je suis locataire d'un logement HLM , et il y eu une fuite d'eau apres mon compteur d'eau ce qui a provoque une sur consommation. Ma consommation d'eau est comprise dans mes charges sur une certaine base , la je dois payer un surplus de 360 euro . la fuite est situer apres mon compteur qui est situer sur le palier dans un "local" au quel je n'ai pas acces . qui doit payer pour l'eau consommer? merc i pour les futur reponses